

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE PROJET DE HALLE PLACE COPONAT

Au titre du code de l'urbanisme articles L300-2 et R300-1, et suite à la délibération n°2017-14 du 2 février 2017, le projet d'implantation d'une halle de marché et d'animations place Coponat est soumise à une concertation préalable.

Cette concertation est ouverte sur la période du 6 février au 10 avril 2017 inclus.

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier au centre technique municipal, 27 chemin de l'Afrique à Chassieu aux jours et heures d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Les observations formulées devront être renseignées sur le carnet de concertation accompagnant le document de concertation ouvert à cet effet.

En parallèle du document de concertation, deux réunions publiques sont ouvertes à l'ensemble de la population le 8 mars 2017 et le 31 mai 2017. Trois ateliers thématiques de concertation, sur inscription, se tiendront courant mars 2017.

Le présent avis est affiché au centre technique municipal et à l'hôtel de ville à partir du 3 février 2017 et pendant toute la durée de la concertation.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication d'un exemplaire du dossier de concertation.

A l'issue de la concertation, le bilan sera mis à disposition du public au centre technique municipal.